



CHARTRE ETHIQUE DE L'ASSOCIATION L'ATELIER DU BUGEY - COLLECTIF DE CREATEURS AINDINOIS

La charte éthique a pour objectif de définir les valeurs et principes sur lesquels se fondent les actions du collectif. Elle définit les valeurs et principes formant un socle d'accords communs entre tous les membres.

L'association Atelier du Bugey a pour vocation de fédérer créateurs professionnels, artisans et artistes aindinois afin de développer et mettre en valeur la création artisanale et artistique locale auprès du grand public. Elle souhaite promouvoir les savoir-faire créatifs sur le territoire, mais également faciliter les échanges de connaissances et compétences entre ses adhérents.

L'association est portée par trois fondatrices (deux auto-entrepreneuses créatives et une artiste/auteur) ayant l'envie commune d'organiser des marchés, ventes éphémères et/ou durables et autres événements créatifs dans le secteur d'Ambérieu-en-Bugey et ses alentours, et de permettre aux différents créateurs indépendants de vivre de leur travail.

Dans le but de devenir actrice active de la vie locale, l'association est créée notamment dans l'idée de collaborer avec les Mairies, équipes municipales, associations de commerçants, MJC et autres acteurs publics et privés de l'activité culturelle du secteur.

1) RESPECT ET BIENVEILLANCE

L'association s'engage à accepter au sein du collectif, sans aucune discrimination, toute personne dont l'activité artisanale professionnelle correspond aux critères définis dans les modalités d'adhésion.

L'association et ses membres s'engagent à respecter toutes les personnes présentes au sein du collectif, ainsi que les donateurs, les différents partenaires et les publics rencontrés lors des manifestations et sur internet.

L'association et ses membres s'engagent à respecter le travail de chaque artisan ainsi que son savoir-faire et les méthodes utilisées dans le cadre de son activité.

L'association et ses membres s'engagent à respecter les valeurs de la République, telles que le respect de la laïcité, exclusion de toute forme de discrimination, ainsi que ses lois.

2) COLLABORATION ET PARTAGE

Être membre de l'association permet de bénéficier des ses actions pour valoriser, faire connaître ou développer son entreprise, dans un esprit collectif avec les autres membres et

dans le respect de chacun. Le collectif *permet* de valoriser le travail et les créations de tous les membres, de manière équitable et à hauteur des implications de chacun.

L'association a également comme objectif de permettre les échanges d'informations et connaissances entre ses adhérents, dans un souci d'entraide mutuelle.

L'association et les membres s'engagent à promouvoir le collectif. Attention, il n'est cependant pas permis de s'approprier l'identité et les outils de l'association à des fins personnelles sans l'accord des membres du bureau.

L'association tient à se rapprocher des divers acteurs de la vie culturelle, associative et commerciale locale dans l'idée de créer une émulation, de l'animation et susciter l'intérêt du grand public pour chacune d'elles.

3) INDÉPENDANCE

L'association est issue d'une initiative privée et ne se réclame d'aucun parti politique, mouvement religieux ou autre mouvement de pensée.

4) PROFESSIONNALISME ET SENS DE L'ESTHÉTIQUE

L'association tient à promouvoir un travail professionnel résultant d'une réalisation soignée et de qualité, un certain sens de l'esthétique ainsi qu'un aspect créatif unique propre à l'identité de chaque créateur. C'est notamment pourquoi il est opéré une sélection dans les demandes d'adhésion. La sélection se veut qualitative, afin d'offrir de la crédibilité à l'ensemble du travail de création.

Tout créateur adhérent ou présent lors des événements s'engage à respecter les normes de sécurité et d'hygiène imposées dans son domaine.

5) DIMENSION HUMAINE ET CONVIVIALITÉ

A l'heure de la production de masse et la virtualisation de la société, l'association tient à replacer l'Humain et ses savoir-faire, le travail manuel et l'expression artistique au centre de la cité.

Les divers événements publics ainsi que les réunions des adhérents sont pensées dans un esprit de bonne humeur et de convivialité, dans le but d'aller vers l'Autre et de découvrir les univers, compétences, attentes et demandes de chacun.